



Rapport de l'enquête REP 2018

Grand Conseil du canton de Berne

Comment les parlementaires estiment-elles/ils les préférences des citoyen-ne-s qu'elles/ils représentent ? Notre projet de recherche, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, se penche sur cette question.

Grâce à l'extraordinaire coopération des parlementaires élus dans les Grands Conseils bernois et genevois, ainsi qu'au Conseil national et au Conseil des Etats, nous avons pu récolter de nombreuses informations entre août et décembre 2018. En effet, pas moins de 368 parlementaires ont participé à l'étude REP.

Dans ce rapport, nous résumons les tout premiers résultats. Sur les pages suivantes, vous trouverez quelques analyses qui concernent l'aptitude des parlementaires à estimer correctement l'opinion de la population cantonale. Ils présentent également la compréhension de la représentation politique par les parlementaires ou encore les sources d'information qu'elles/ils utilisent pour connaître les attentes de la population.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions, une fois encore, de votre très précieuse collaboration. Si vous avez des questions ou suggestions à nous adresser, n'hésitez pas à nous contacter.



Prof. Frédéric Varone

Directeur du Département de Science Politique
et Relations Internationales
frederic.varone@unige.ch



Dr. Luzia Helfer

Chargée de projet REP
luzia.helfer@unige.ch

Résumé

Le projet de recherche REP étudie dans quelle mesure les parlementaires suisses estiment correctement l'opinion publique. Pour ce faire, les résultats d'une enquête réalisée auprès des Conseiller-e-s nationaux et aux Etats, ainsi qu'auprès des député-e-s des Grands Conseils de Berne et de Genève (368 participants, soit 74% des parlementaires contactés) ont été comparés aux résultats d'une enquête similaire réalisée auprès de la population suisse (4'677 participants).

Dans tous les parlements, les parlementaires supposent que leur électorat (potentiel) connaît leurs positions individuelles sur des sujets politiques concrets et que cette connaissance a une influence sur les choix des citoyens lors des élections parlementaires (graphique 1). La question qui permet d'observer quels groupes les parlementaires jugent important de représenter révèle des différences entre parlements (graphique 2). Les habitants du canton occupent clairement la première place dans les priorités des Conseiller-e-s aux Etats et des député-e-s cantonaux genevois, devant les électeurs de leur propre parti. Les Conseiller-e-s nationaux et les député-e-s cantonaux bernois n'ont pas de priorités clairement établies. Les parlements ne diffèrent que très légèrement quant aux sources d'information utilisées par les élu-e-s pour s'informer sur l'opinion publique (graphique 3). Le contact direct avec les citoyen-ne-s et les médias traditionnels tels que les journaux et la télévision sont considérés comme très utiles.

Les estimations faites par les parlementaires sur la proportion de la population cantonale qui soutient diverses propositions politiques concrètes étaient au cœur de l'enquête réalisée. Les résultats pour le canton de Berne montrent que les député-e-s du Grand Conseil sont en moyenne trois pourcents moins précis dans leurs estimations que les élu-e-s bernois au Conseil national et au Conseil des Etats. Si l'on regarde les résultats détaillés, par proposition politique (graphique 5), alors les écarts entre les préférences réelles des citoyen-ne-s et les estimations par les parlementaires sont les plus grands sur les sujets que la population considère comme particulièrement importants. Pour la plupart des propositions, les élu-e-s politiques bernois, tant cantonaux que nationaux, sont toutefois très proches de l'opinion effective de la population du canton de Berne.

Pertinence et objectifs de l'étude

Un principe central dans une démocratie représentative est que les parlementaires élus devraient être en mesure d'évaluer correctement les préférences de leur électorat. L'étude REP se concentre sur deux questions y relatives : (1) Comment les parlementaires estiment-elles/ils l'opinion de leur électorat sur des enjeux politiques concrets? (2) Comment s'expliquent les éventuelles différences d'estimations entre parlementaires?

Nous nous intéressons ici uniquement à *l'estimation* de l'opinion publique par les parlementaires. Nous ne pouvons par contre pas nous prononcer sur le fait que leurs estimations ont ensuite une influence, ou non, sur leur comportement au Parlement.

Gestion de projet et financement

Le projet est dirigé par le prof. Frédéric Varone et la Dr. Luzia Helfer du Département de science politique et de relations internationales de l'Université de Genève. Il est financé par la Division I du Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet numéro 100017_172559).

Méthodologie

Afin de répondre aux questions de recherche, les *estimations* de l'opinion publique par les parlementaires doivent pouvoir être comparées avec les *préférences effectives* des citoyen-ne-s. La différence entre estimations et préférences détermine ensuite le degré de précision des évaluations faites par les parlementaires. Deux enquêtes doivent donc être réalisées conjointement: l'une auprès de la population suisse et l'autre auprès des parlementaires.

L'enquête auprès de la population a été réalisée par le Centre suisse de compétences en sciences sociales (FORS) à Lausanne. Au total, 10'000 Suissesses et Suisses de tous les cantons (à l'exception du Tessin) ont été sélectionnés au hasard, puis contactés par lettre. 4'677 personnes ont finalement participé à l'enquête (entre mai et juillet 2018). Ce taux de réponse de 47 % est légèrement supérieur à celui atteint par des études comparables. Les réponses peuvent être considérées comme représentatives de la population suisse.

Pour l'enquête auprès des parlementaires, nous nous sommes concentrés sur quatre parlements : le Conseil national, le Conseil des Etats et les Grands Conseils des cantons de Berne et de Genève. Les membres de ces parlements ont tous été informés de l'étude REP par le biais d'une lettre personnalisée, afin de solliciter leur participation. Lors des rencontres individuelles avec les membres de l'équipe de recherche, les parlementaires ont répondu à un questionnaire sur une tablette ainsi qu'à certaines questions ouvertes. Les réunions ont eu lieu entre fin août et mi-décembre 2018 et duré généralement entre 30 et 50 minutes.

Au total, 74% de tous les parlementaires que nous avons contactés ont participé. Dans tous les parlements, les taux de participation ont été exceptionnellement élevés, de 61% (Conseil des Etats) à 88% (Grand Conseil de Berne). Au total, 368 parlementaires en fonction ont répondu à l'enquête.

Tableau 1 : Taux de participation par parlement selon la langue, le sexe et l'âge.

	Conseil National		Conseil des Etats	
	<i>Participants</i>	<i>Total</i>	<i>Participants</i>	<i>Total</i>
Taux de participation	124 (65%)	192 (100%)	27 (61%)	44 (100%)
Taux de francophones	36 (29%)	46 (24%)	8 (28%)	10 (23%)
Taux de femmes	34 (27%)	64 (33%)	5 (17%)	7 (16%)
Age moyen	51.69	52.19	58.48	58.07
(écart type)	(10.44)	(10.12)	(7.83)	(8.02)
	Grand Conseil de Genève		Grand Conseil de Berne	
	<i>Participants</i>	<i>Total</i>	<i>Participants</i>	<i>Total</i>
Taux de participation	77 (77%)	100 (100%)	140 (88%)	159 (100%)
Taux de francophones	77 (100%)	100 (100%)	15 (11%)	15 (9%)
Taux de femmes	27 (35%)	32 (32%)	50 (36%)	55 (35%)
Age moyen	49.32	50.44	50.58	51.57
(écart type)	(14.46)	(13.87)	(10.18)	(10.12)

Légende : Les membres du Conseil national ont en moyenne 52,19 ans. La moyenne d'âge de ceux qui ont participé à notre enquête est de 51,69 ans. Ce qui signifie que les participants à l'enquête REP ne sont pas beaucoup plus jeunes ou plus âgés que tous les parlementaires.

Pour que les résultats soient significatifs, il est essentiel que les participants soient représentatifs du parlement concerné. Le tableau 1 montre que cela est largement le cas en ce qui concerne l'âge et le sexe. Toutefois, les femmes sont sous-représentées dans l'enquête REP menée au Conseil

national (27% dans notre enquête contre 33% dans l'ensemble du Conseil national). En pourcentage, la proportion de participants francophones au Conseil national et au Conseil des Etats est légèrement plus élevée qu'en réalité (différence de 5%). Toutefois, en raison du petit nombre de parlementaires francophones, cela ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la pertinence des résultats.

La question de la représentativité partisane est un autre point qui mérite d'être souligné. Le tableau 2 ci-dessous indique les taux de participation en pourcentage par parti. Pour des raisons de protection des données, les partis ont été anonymisés et nous leur avons assignés, de manière aléatoire, une lettre de l'alphabet. Les partis qui sont membre du gouvernement au niveau de pouvoir concerné sont signalés par l'abréviation (gouv). Les taux de participation sont exceptionnellement élevés dans tous les parlements, tous partis confondus. Pour presque tous les partis, plus de la moitié de leurs parlementaires élu-e-s ont participé à l'enquête. En moyenne, le taux de participation des partis est de 67 % au Conseil national, et il est légèrement plus élevé au Conseil des États (70 %). Les taux de participations sont encore plus remarquables pour le Grand Conseil bernois, avec une moyenne de 87%, et pour le Grand Conseil genevois (79%).

Tableau 2 : Taux de participation par parti pour chaque parlement.

	Conseil National	Conseil des Etats	GC Genève	GC Berne
Parti A	64% (gouv)	60% (gouv)	87% (gouv)	93% (gouv)
Parti B	55% (gouv)	58% (gouv)	82% (gouv)	75% (gouv)
Parti C	83% (gouv)	58% (gouv)	68% (gouv)	92% (gouv)
Parti D	56% (gouv)	75% (gouv)	92% (gouv)	87% (gouv)
Parti E	64%	-	55% (gouv)	100% (gouv)
Parti F	71%	-	88%	60%
Parti G	43%	-	78%	80%
Parti H	-	-	-	100%
Autres (1-2 sièges)	100%	100%	-	100%
Moyenne	67%	70%	79%	87%

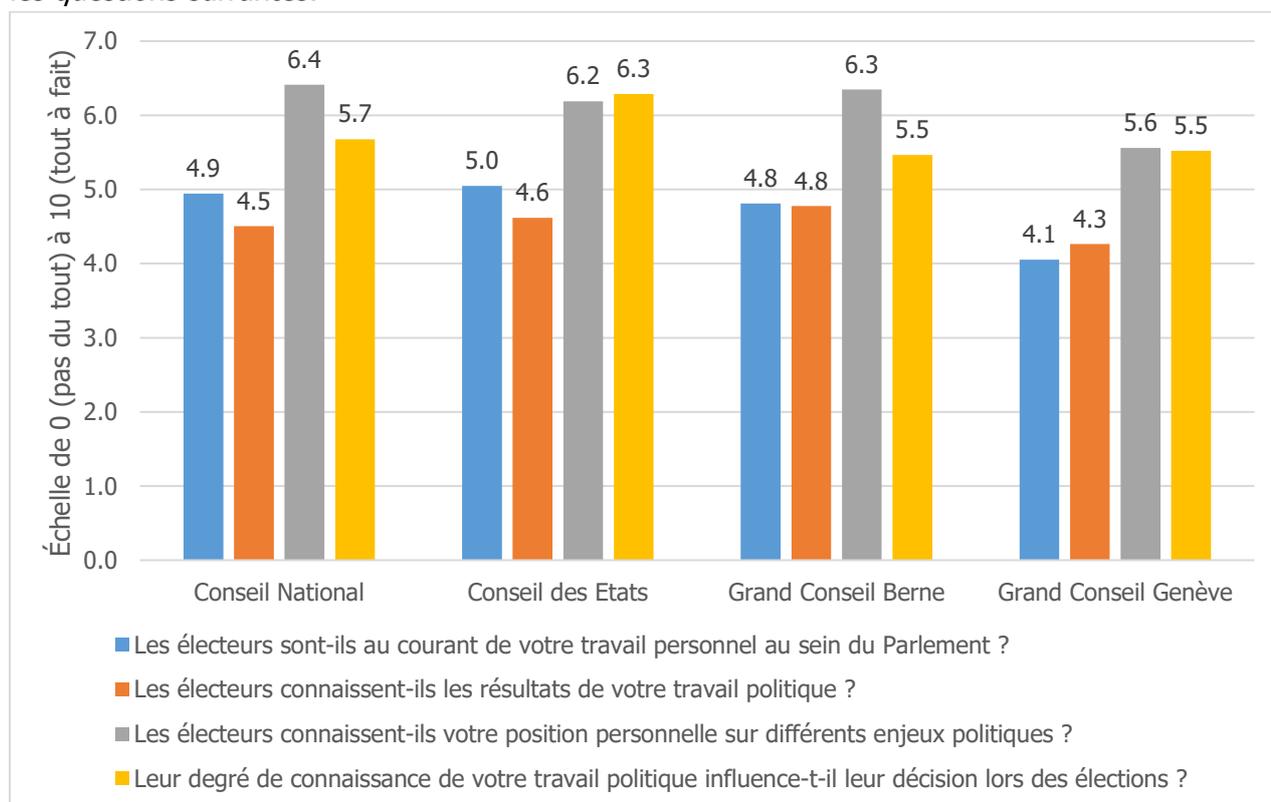
Note. Des lettres ont été assignées au hasard aux partis de chaque parlement. Cela signifie que le parti A dans un parlement n'est pas le même que le parti A dans un autre parlement. (gouv) identifie les partis qui sont représentés au sein du gouvernement respectif.

RÉSULTATS

Votre travail parlementaire est-il visible aux yeux de l'électorat ?

La visibilité de votre travail politique pour votre électorat (potentiel) peut être décisive, en particulier pendant une année électorale. En outre, les parlementaires peuvent percevoir cette visibilité différemment selon le parlement. Nous vous avons donc demandé d'évaluer dans quelle mesure vous pensez que votre propre travail politique est connu de vos électrices et électeurs (potentiel-le-s) et si cette connaissance avait une influence sur leurs décisions à l'urne.

Graphique 1 : Pensez maintenant à tous les électeurs qui pourraient voter pour votre parti et jugez les questions suivantes.



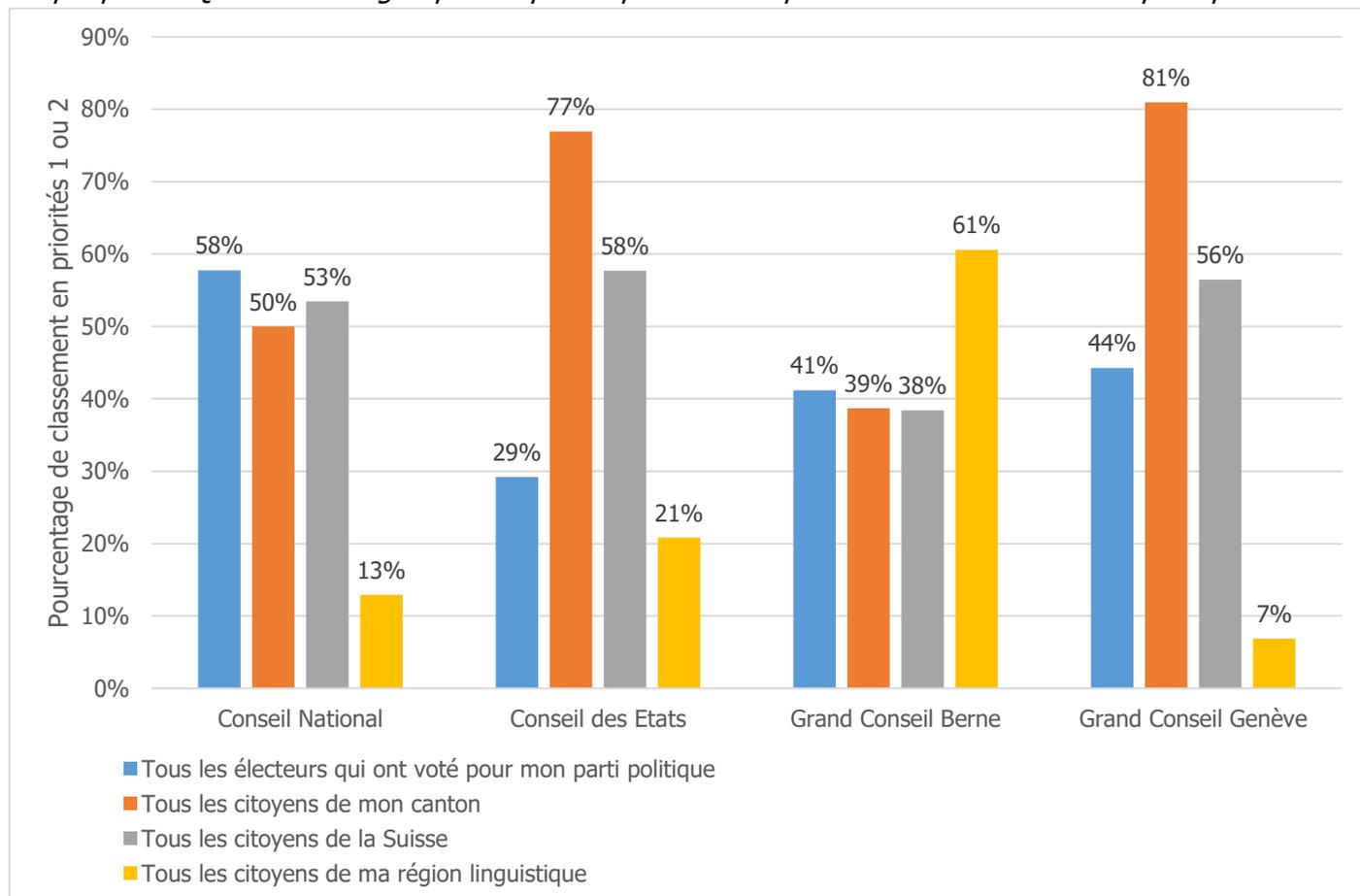
Exemple de lecture : La valeur de 6.3 (sur cette échelle de 0 à 10) signifie que les député-e-s du Grand Conseil bernois pensent que leurs électeurs connaissent plutôt bien les positions individuelles que les parlementaires adoptent sur des sujets politiques concrets.

Les résultats montrent une situation comparable dans tous les parlements. Les parlementaires pensent que l'électorat (potentiel) n'est que modérément informé de leur travail politique personnel et de son impact. Les parlementaires pensent cependant que l'électorat sait plutôt bien quelles sont les *positions* qu'elles/ils adoptent sur des sujets concrets et que cette connaissance a une influence sur les choix de vote au moment des élections.

Qui représentez-vous en priorité?

Les priorités qu'un ou une parlementaire établit dans son travail politique peuvent différer. Nous vous avons donc demandé de classer un certain nombre de groupes que vous pourriez représenter, en fonction de leur importance pour votre travail politique.

Graphique 2 : Quels sont les groupes les plus importants à représenter dans votre travail politique ?



Exemple de lecture : 39% des député-e-s du Grand conseil bernois placent les citoyens du canton de Berne en 1^{ère} ou 2^{ème} priorité quand on leur demande quel groupe elles/ils représentent dans leur travail politique.

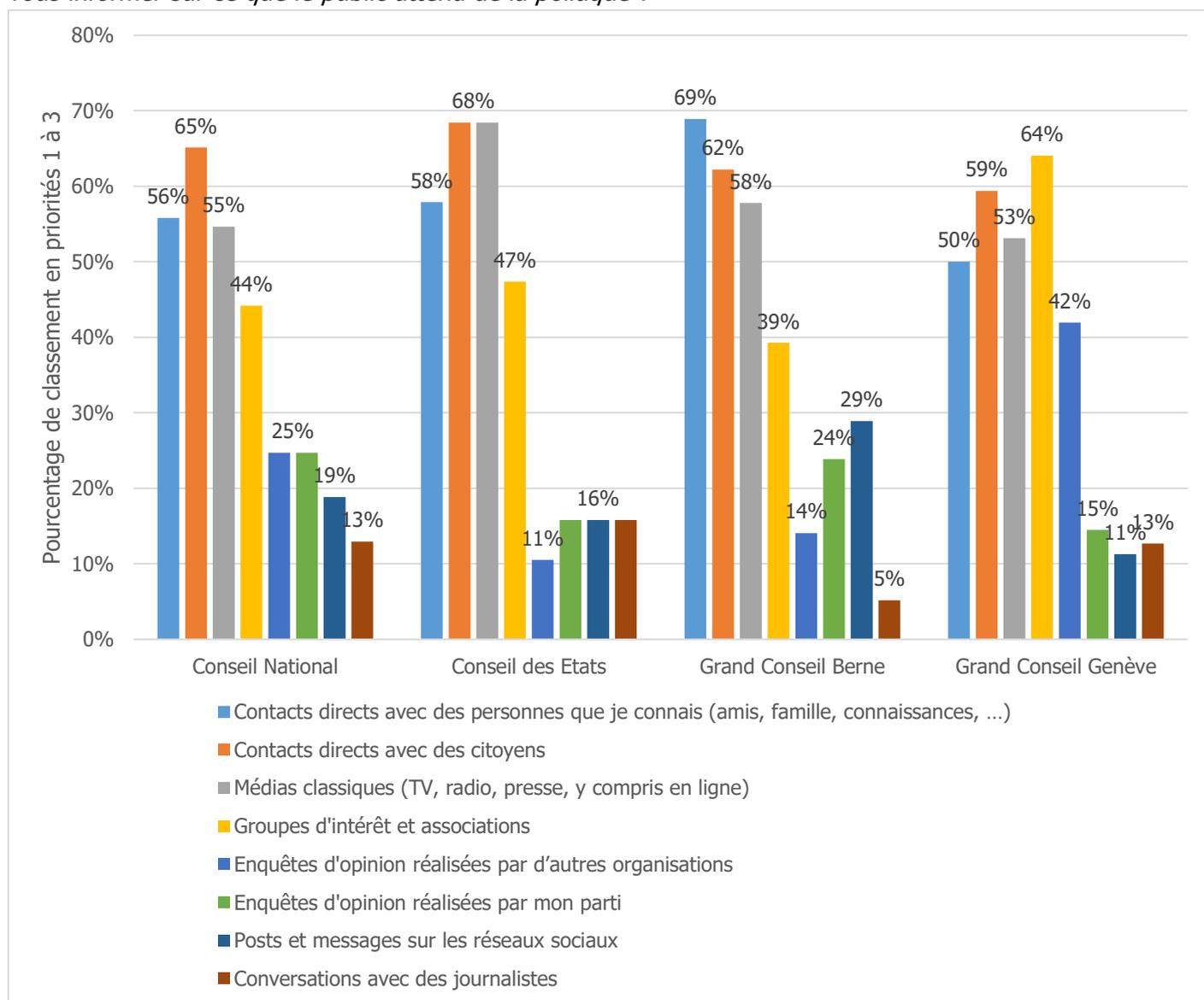
(*) Version française : Suisse romande, version allemande : Suisse alémanique.

Les résultats montrent que les parlementaires fixent parfois des priorités de représentation différentes. Pour les membres du Conseil national, l'électorat du parti, les citoyens du canton et les citoyens suisses sont d'une égale importance. Il n'y a pas de différence significative. Pour les Conseils d'Etat et le Grand Conseil de Genève, les citoyens du canton passent en premier, alors que pour les Grand Conseil de Berne, c'est la région linguistique qui prime.

Comment vous informez-vous sur les attentes de la population ?

Il existe de nombreuses façons, pour les parlementaires, de s'informer sur les attentes de la population. Nous vous avons demandé de nous dire quelles sources d'information vous sont les plus utiles si vous voulez savoir ce que le public attend de la politique. À cette fin, vous avez classé une sélection de sources d'information possibles en fonction de leur importance.

Graphique 3 : Dans quelle mesure les sources d'information suivantes vous sont-elles utiles pour vous informer sur ce que le public attend de la politique ?



Exemple de lecture : 69% des député-e-s du Grand conseil bernois indiquent les contacts directs avec les personnes qu'ils/elles connaissent comme une des trois sources d'information les plus utiles.

Les résultats soulignent l'importance des contacts directs avec les connaissances et les citoyens pour les élu-e-s de tous les parlements. Les médias traditionnels et les groupes d'intérêt sont également déclarés comme importants. En revanche, et quel que soit le parlement, les sondages d'opinion et les médias sociaux sont des sources considérées comme moins utiles pour se faire une idée de ce que la population attend de la politique.

La perception de l'opinion publique

Dans la partie principale du questionnaire, nous vous avons demandé d'estimer les préférences des citoyens de votre canton sur diverses propositions politiques concrètes. Nous avons ensuite comparé vos estimations avec les préférences effectives de la population cantonale, que nous avons recueillies grâce à l'enquête auprès de 4'677 citoyens suisses, dont 641 bernois.

Les député-e-s et les citoyens bernois ont-ils les mêmes préférences ?

Le graphique 4, sur la page suivante, montre le pourcentage de la population du canton de Berne qui est (en général) d'accord avec une proposition politique donnée. Nous comparons ce pourcentage avec celui de tous les député-e-s du Grand Conseil bernois qui sont également (en général) d'accord avec cette proposition.

Pour la plupart des propositions politiques étudiées, la proportion des partisans d'une proposition donnée au sein de la population est similaire à celle des membres du Grand Conseil bernois. La plus grande différence entre les préférences des citoyen-ne-s et celles des parlementaires se retrouve dans les deux propositions que les citoyen-ne-s considèrent comme étant les sujets politiques les plus importants pour eux, à savoir la protection des travailleurs âgés contre les licenciements et la taxation des revenus.

Quel-le-s parlementaires font les meilleures estimations: Les Conseiller-e-s nationaux et aux Etats bernois ou les député-e-s du Grand conseil bernois?

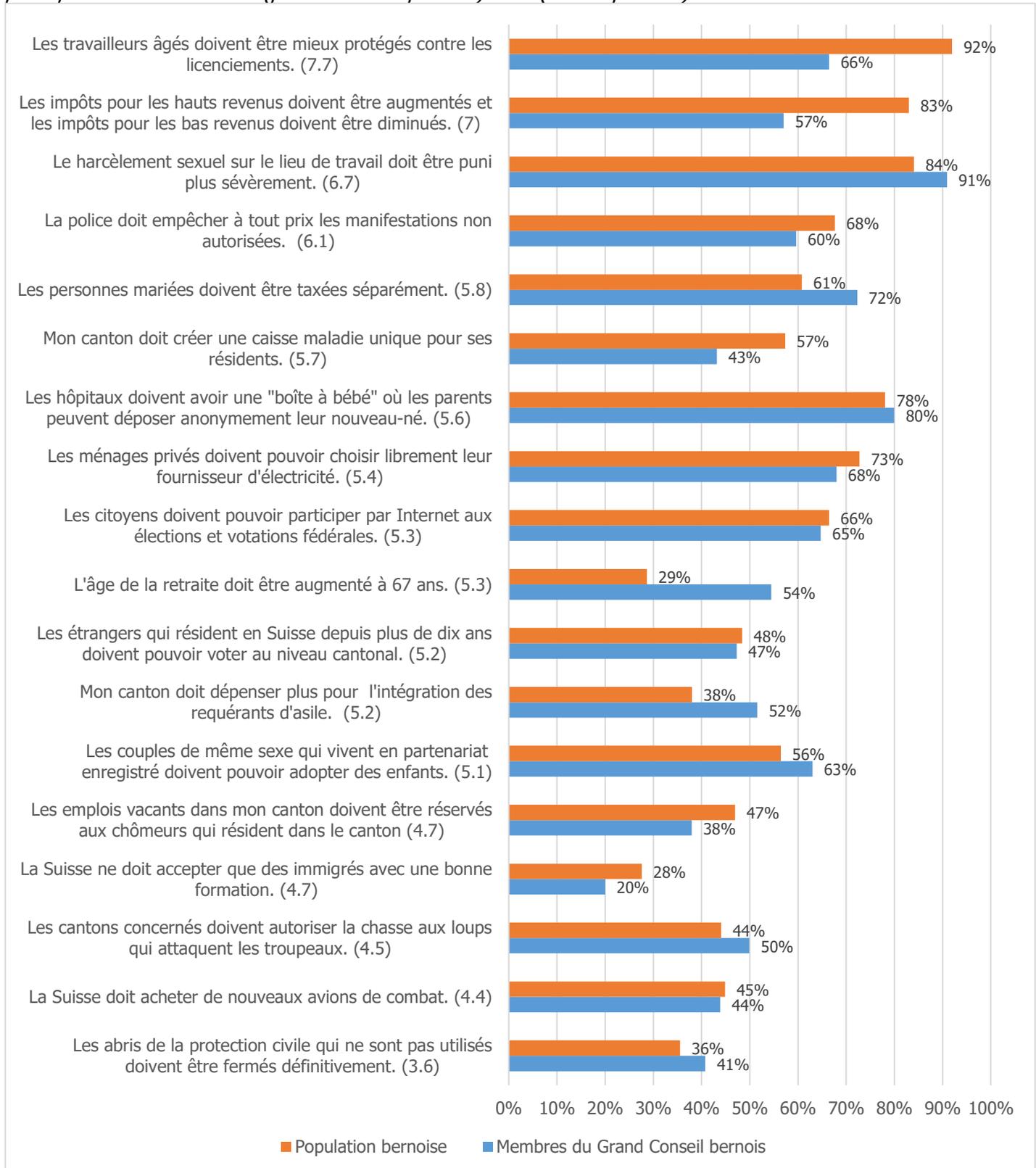
Le graphique 5 sur page 10 présente votre *perception* de l'opinion publique dans le canton. Pour chaque proposition politique, nous comparons vos estimations, en tant que membres du Grand Conseil de Berne, avec les estimations faites par les élu-e-s bernois au Conseil national et aux Conseil des Etats. De plus, nous les comparons à nouveau avec les préférences effectives de la population du canton de Berne.

Il ressort que les deux groupes de parlementaires bernois (élu-e-s fédéraux versus élu-e-s cantonaux) se trompent en moyenne dans la même proportion quand elles/ils doivent estimer les préférences des citoyens. Dans le cas des élus bernois du Conseil national et du Conseil des Etats, l'écart entre les préférences des citoyen-ne-s bernois et l'estimations de ces préférences par les élu-e-s fédéraux est en moyenne de 18,7 %. Dans le cas des député-e-s du Grand Conseil bernois, cet écart est en moyenne de 21,3 %. La différence entre les deux groupes de parlementaires n'est donc que d'environ trois points de pourcentage.

Les préférences des élu-e-s du Grand Conseil et de la population du Canton de Berne

Graphique 4 : Approbation (en pourcentage) des propositions politiques par les citoyen-ne-s du canton de Berne et par les élu-e-s au Grand Conseil bernois (plutôt ou totalement d'accord).

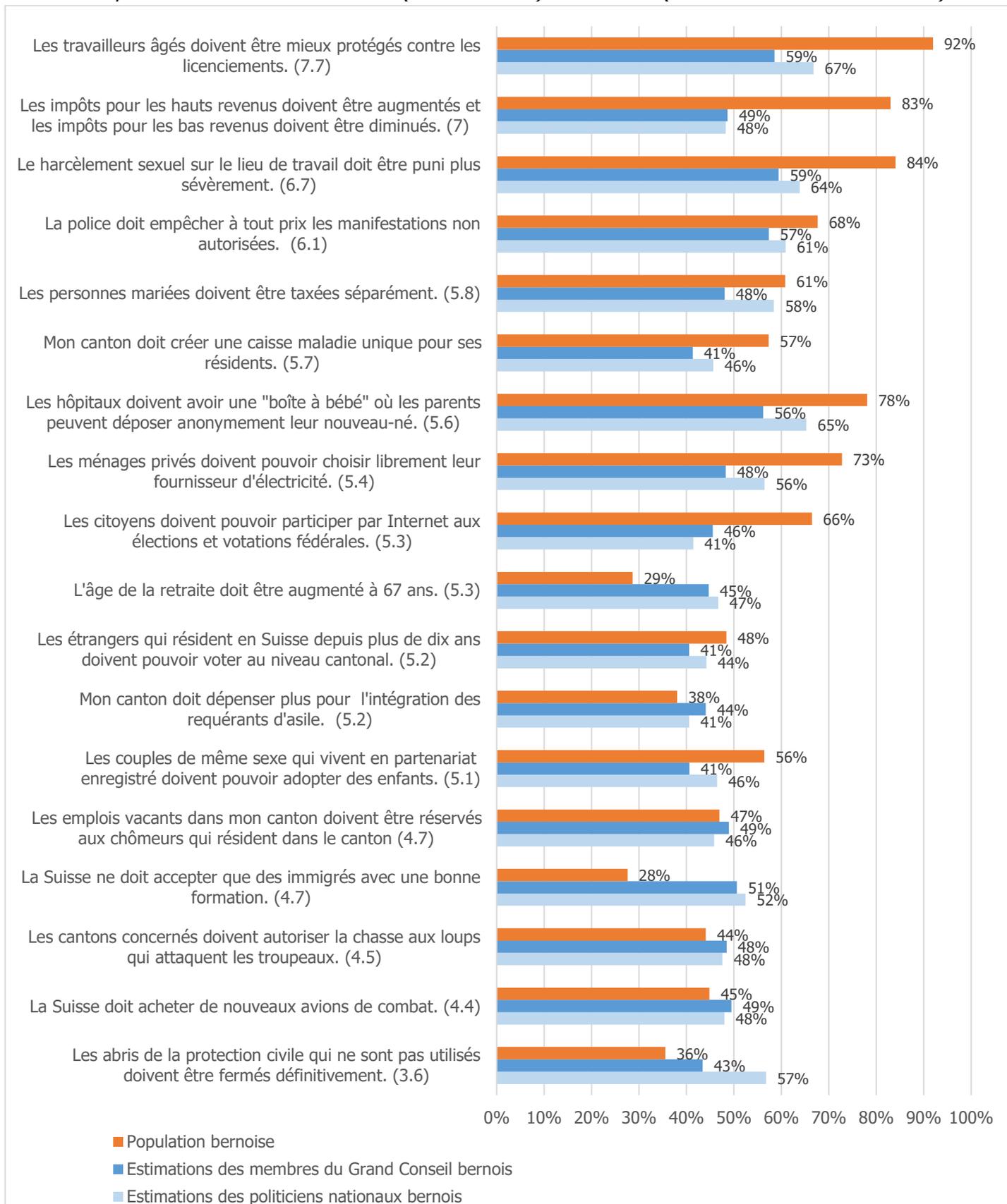
Entre parenthèses, nous indiquons l'importance accordée par les citoyen-ne-s à la proposition politique. L'échelle va de 0 (pas du tout important) à 10 (très important).



Légende. Les réponses des citoyen-ne-s ont été pondérées selon le parti et le sexe pour avoir environ 300 réponses par proposition politique.

Exactitude des estimations par les parlementaires nationaux et cantonaux bernois

Figure 5 : Approbation (en pourcentage) des propositions politiques par la population bernoise et estimations par les élus bernois cantonaux (Grand Conseil) et fédéraux (Conseils national et des Etats).



Légende. Les réponses des citoyen-ne-s ont été pondérées selon le parti et le sexe pour avoir environ 300 réponses par proposition politique.

Quelle suite pour l'étude REP ?

L'analyse minutieuse des riches données que nous avons recueillies prendra un certain temps. Sur notre site Internet, sous la rubrique "Résultats", nous mettrons à jour une liste des présentations et articles qui auront déjà été publiés. Afin d'assurer une diffusion aussi large que possible, au sein de la communauté scientifique, ces documents seront souvent rédigés en anglais. Vous pouvez nous contacter à tout moment si vous êtes intéressé par la suite du projet ou par d'autres informations. Nous sommes à votre disposition.

Vous trouverez des informations sur le projet sur notre site Internet :

www.unige.ch/rep/fr

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter directement :

Prof. Frédéric Varone (frederic.varone@unige.ch)

Dr. Luzia Helfer (luzia.helfer@unige.ch)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**